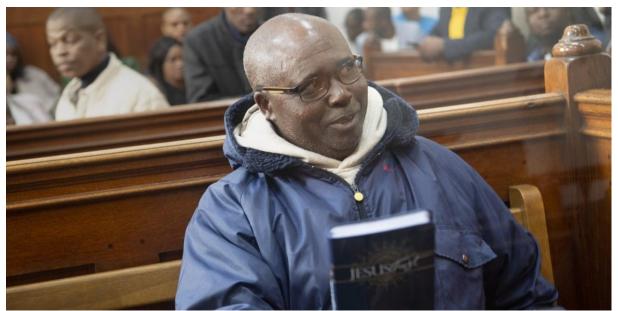
POLITIQUE

Génocide des Tutsi au Rwanda : Fulgence Kayishema arrêté en Afrique du Sud

Jeune Afrique, 27 mai 2023



Fulgence Kayishema, l'un des quatre derniers fugitifs recherchés pour leur rôle dans le génocide des Tutsi au Rwanda, au Cap, le 26 mai 2023. © RODGER BOSCH / AFP

Soupçonné d'avoir joué un rôle majeur dans le génocide des Tutsi au Rwanda et arrêté cette semaine en Afrique du Sud après 22 ans de cavale, Fulgence Kayishema a été placé en détention provisoire le 26 mai avant une prochaine extradition.

Jusqu'à son arrestation mercredi, Fulgence Kayishema, 62 ans, était l'un des quatre derniers fugitifs recherchés pour leur rôle dans le génocide des Tutsi au Rwanda. Sur le banc des accusés, un livre de prières à la main, il a comparu impassible.

Interrogé à son entrée à l'audience par un journaliste, il a démenti avoir participé au génocide. « Je n'ai joué aucun rôle », a-t-il dit, dans ce qu'il a qualifié de « querre civile à l'époque ».

Maître dans l'emprunt de fausses identités

Silhouette trapue, chauve, regard rond derrière de fines lunettes, le sexagénaire, encadré par des officiers armés munis de gilets pare-balles, a reconnu être l'homme recherché par la justice internationale. Passé maître dans l'emprunt de fausses identités, selon les enquêteurs, il utilisait dernièrement le nom de Donatien Nibashumba.

Le flou règne encore sur sa cavale, mais selon le parquet sud-africain, il a fondé une famille et demandé l'asile dès l'an 2000 puis le statut de réfugié en 2004, toujours sous un nom d'emprunt et en prétendant être burundais. Finalement démasqué et repéré dans une exploitation agricole à Paarl, à une soixantaine de km du Cap, il a été interpellé avec l'aide d'Interpol, avaient annoncé jeudi les procureurs de l'ONU.

Bientôt extradé

« Un message puissant montrant que ceux soupçonnés d'avoir commis de tels crimes ne peuvent échapper à la justice », pour le porte-parole de l'ONU, Stéphane Dujarric. Fulgence Kayishema était visé par un mandat d'arrêt émis par le Mécanisme international (MICT) chargé depuis 2015 d'achever les travaux du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) mis en place par l'ONU après le génocide.

Il aurait bénéficié, pour brouiller les pistes, d'un « réseau de soutiens fidèles », parmi lesquels des membres de sa famille mais aussi des ex-Forces armées rwandaises, selon le MICT.

L'accusé a été placé en détention provisoire dans une prison de haute sécurité au Cap. La question de son extradition n'a pas été abordée lors de sa brève comparution. Selon le ministère de la Justice, il devrait être extradé sans attendre pour être jugé par un tribunal international, à La Haye ou à Arusha en Tanzanie.

Massacre de l'église de Nyange

Fulgence Kayishema était inspecteur de police judiciaire pendant le génocide et « l'un des fugitifs les plus recherchés au monde pour génocide », selon la justice internationale.

Il a « directement participé à la planification et à l'exécution » du massacre de plus de 2 000 Tutsi réfugiés dans l'église de Nyange, dans la commune de Kivumu (Nord-Est), « notamment en se procurant et distribuant de l'essence pour incendier l'église avec les réfugiés à l'intérieur », selon les procureurs de l'ONU.

« Lorsque cela a échoué, Fulgence Kayishema et d'autres ont utilisé un bulldozer pour que l'église s'effondre, enterrant et tuant les réfugiés à l'intérieur », selon l'acte d'accusation. Il aurait ensuite participé à la supervision du transfert des cadavres vers des fosses communes.

Procès

L'ex-fugitif est inculpé par la justice internationale de génocide, complicité de génocide, complot en vue de commettre un génocide et crimes contre l'humanité.

Le TPIR a condamné au total 62 personnes. D'autres, comme Augustin Bizimana, l'un des principaux architectes du génocide, sont morts sans avoir affronté la justice internationale.

Le procès de Félicien Kabuga, financier présumé du génocide, s'est ouvert en septembre 2022 mais été suspendu en mars le temps de décider s'il est en assez bonne santé pour rester sur le banc des accusés.

(Avec AFP)